

35. Paiement au Fonds du centenaire de la Confédération pour permettre le versement de subventions aux provinces à l'égard de la réalisation d'ouvrages locaux permanents (le total desdites subventions ne devant pas dépasser \$18,935,000) et pour permettre le versement de subventions aux provinces à l'égard des projets prévus au programme fédéral-provincial d'initiatives destinées à commémorer la Confédération, \$9,000,000.

C—Conseil économique du Canada—

40. Administration, \$990,000.

40b. Administration, \$132,500.

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES
SECRETARIAT D'ÉTAT

L74b. Autorisation du maintien d'une caisse renouvelable conformément à l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, en vue d'acheter, pour les revendre au public, des articles se attachant aux fins et à l'activité du Musée national du Canada; le montant à imputer sur la caisse renouvelable en tout temps ne doit pas dépasser, \$10,000.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA
RADIODIFFUSION

1. Traitements et autres dépenses, \$393,000.

1b. Traitements et autres dépenses, \$100,000.

Société Radio-Canada—

1. Subvention à l'égard des frais d'exploitation nets nécessaires au Service national de radiodiffusion pour que la société s'acquitte de ses obligations, \$97,044,000.

Service international de radiodiffusion—

5. Service international de radiodiffusion y compris l'autorisation de porter au crédit visé la recette de la location d'installations à Montréal, Sackville et Vancouver à concurrence de \$427,000 et de employer cette somme aux fins du Service international, \$2,400,000.

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

L10. Prêts à la Société Radio-Canada aux fins de dépenses d'immobilisation, sous réserve des modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, \$14,000,000.

Directeur général des élections—

1. Traitements et dépenses du bureau, \$115,600.

Office national du film—

1. Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle, \$6,272,500.

5. Acquisition de matériel, \$407,700.

Galerie nationale du Canada—

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris le versement de \$300,000 au compte d'achats de la Galerie nationale pour l'acquisition d'œuvres d'art en conformité de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale, et les subventions mentionnées au détail des affectations, \$1,462,000.

1b. Administration, fonctionnement et entretien—Pour porter à \$692,900 le versement au compte d'achat de la Galerie nationale pour l'acquisition d'œuvres d'art conformément à l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale, \$392,900.

Archives publiques et bibliothèque nationale—

A—Archives publiques—

1. Administration et services techniques, \$1,068,600.

1b. Administration et services techniques, \$26,000.

B—Bibliothèque nationale—

5. Administration, y compris un paiement de \$100,000 au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres conformément à l'article 12 de la loi sur la bibliothèque nationale, \$683,500.

5b. Administration, \$22,500.

Commission du service civil—

1. Traitements et éventualités de la Commission, y compris les gratifications accordées en vertu du Programme des primes à l'initiative du Service public du Canada, \$7,139,600.

1b. Traitements et éventualités de la Commission, \$61,500.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Gendarmerie royale du Canada—

Services nationaux de police, application des lois fédérales et sûretés provinciales et municipales à forfait—

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions selon le détail des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, \$64,370,494.

1b. Services nationaux de police, application des lois fédérales et sûretés provinciales et municipales à forfait—Administration, fonctionnement et entretien—pour augmenter selon le détail des affectations les pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, \$2,130.

5. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$3,908,000.

5b. Services nationaux de police, application des lois fédérales et sûretés provinciales et municipales à forfait—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$814,000.

PÊCHERIES

1. Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations, \$1,387,000.

Gestion et expansion des pêcheries—

5. Fonctionnement et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais des programmes et des entreprises auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie, \$14,557,000.

5b. Fonctionnement et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais des programmes et des entreprises auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie, \$2,121,200.

Gestion et expansion des pêcheries—

5d. Direction et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations—Afin de prolonger les fins du crédit 5 des Pêcheries du Budget des dépenses de 1965-1966, pour approuver tout accord intervenu entre le Canada et les États-Unis tendant à modifier la convention relative aux pêcheries des Grands lacs, conclue entre le Canada et les États-Unis aux termes de l'annexe à la Loi sur la convention relative aux pêcheries des Grands lacs, qui porte de trois à quatre le nombre des membres de chaque section de la Commission; et à autoriser le paiement des dépenses du quatrième membre, \$1.